

# LES FICHES ACTION



## **FA0 : Animation du CTENS – mission de « Référent biodiversité » :**

L'animateur œuvre pour le bon avancement global du CTENS. Il apporte un appui technique aux porteurs de projet pour la mise en œuvre de leurs opérations, tout en veillant à la bonne application des orientations données par le Département. L'animateur est également « référent biodiversité » pour la CCPMB dont le but est de promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès du grand public, des professionnels et des services communaux sur des sujets comme la gestion des espaces verts, la lutte contre les espèces invasives ou encore la gestion de la pratique des sports de nature.

## **FA1 : Elaboration de plans de gestion pour les sites labellisés ENS et travail d'actualisation sur les sites existants :**

La labellisation en Espace Naturel Sensible est soumise à deux conditions : la non constructibilité du site pendant 30 ans, et l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion et de sensibilisation.

Plusieurs sites sont concernés sur le territoire de la CCPMB, dont certains se sont lancés dans la démarche dès la signature du CTENS : l'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) du Plateau de Véry et du Sangle (Praz-sur-Arly), le Sud du Mont-Joly (Les Contamines-Montjoie), le Lac Vert (Passy) ainsi que les deux Réserves Naturelles Nationales : RNN de Passy et RNN des Contamines-Montjoie qui réactualisent leurs documents de gestion.

## **FA2 : Les espèces emblématiques du territoire :**

Fort d'un patrimoine naturel exceptionnel, la CCPMB abrite de nombreuses espèces remarquables. L'étude, le suivi et la préservation de ces espèces et de leurs habitats sont indispensables pour le maintien d'une biodiversité riche sur le territoire. Plusieurs espèces sont concernées par cette fiche : le Gypaète Barbu, les Maculinea (petits papillons bleus), le Tétra-lyre, le Lagopède, les petites chouettes de montagne, le Pic tridactyle et les oiseaux communs.

## **FA3 : Stratégie pastorale :**

Les alpages ont été identifiés comme des milieux prioritaires à conserver au niveau Départemental. Plusieurs dispositifs existent pour aider à leur maintien. Le CTENS vient en complément sur les alpages de la CCPMB grâce à des opérations de nature variée : sécurisation d'accès, débroussaillage, aménagement d'accès à l'eau, conservation architecturale des chalets d'alpage...

Le but de ces opérations est de maintenir ou de favoriser le retour de l'activité pastorale garante du maintien des milieux ouverts.

## **FA4 : Corridors écologiques :**

La continuité écologique est primordiale pour la sauvegarde de la biodiversité d'un territoire. En effet, de nombreuses espèces ont besoin de se déplacer quotidiennement ou ponctuellement tout au long de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, migration saisonnière...). Les déplacements sont d'autant plus difficiles dans une vallée alpine comme celle de la CCPMB où la majorité de l'activité humaine (urbanisation, axes routiers et ferroviaires, industries) est concentrée en fond de vallée. Le CTENS prévoit des études pour identifier les principaux couloirs (corridors écologiques) utilisés par la faune du Pays du Mont-Blanc afin de les restaurer et de les préserver. Un travail de sensibilisation du grand public à la thématique de la continuité écologique est également prévu dans cette fiche action.

### **FA5 : Préservation/restauration des zones humides et des milieux humides :**

Les zones humides sont des milieux riches en biodiversité et essentielles pour les nombreux services qu'elles rendent : épuration de l'eau, rétention en cas de crue, réserve et relargage en période de sécheresse (effet « éponge »)... 520 zones humides ont été répertoriées sur le territoire de la CCPMB, soit 761 hectares ! Le CTENS prévoit des plans d'action pour préserver, restaurer et valoriser ce patrimoine exceptionnel.

Les zones humides liées à un fonctionnement alluvial (en lien direct avec un cours d'eau comme l'Arve ou le Bonnant) font l'objet d'actions comprises dans le CTENS des espaces alluviaux du bassin versant de l'Arve animé par le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents).

### **FA6 : Les vergers : connaître, conserver et valoriser les arbres fruitiers du Mont-Blanc :**

Les vergers sont des milieux riches en biodiversité et traditionnels du Pays du Mont-Blanc. L'urbanisation des coteaux et la spécialisation de l'agriculture locale vers l'élevage entraînent leur déclin. Le CTENS prévoit donc des mesures en faveur des vergers avec : des inventaires permettant de mieux connaître ce patrimoine, des formations pour les propriétaires, des opérations de sensibilisation du public et des scolaires, et des mesures conservatoires pour les variétés locales.

### **FA7 : Stratégie foncière :**

La question foncière est centrale sur un territoire comme celui de la CCPMB à l'urbanisation galopante et où l'espace disponible est restreint. Un volet d'animation et d'acquisition foncière pourra être mis en place au sein de chaque projet dans le cadre du CTENS.

### **FA8 : Amélioration de la connaissance sur la forêt et accompagnement des pratiques de gestion qui concourent à la préservation de la biodiversité :**

Le lancement de cette fiche action est en attente de la définition de la politique forestière en espace naturel sensible du Département de la Haute-Savoie.

### **FA9 : Espace agricole ouvert et biodiversité (sensibilisation – opération exemplaire) :**

Avec près de 165 exploitations sur le territoire, l'activité agricole est très dynamique au sein de la CCPMB. Garanties du maintien des milieux ouverts et des espèces qui y sont associées, les bonnes pratiques agricoles sont importantes à perpétuer et à promouvoir. La fiche action n°9 prévoit des études sur le fonctionnement des exploitations et sur la flore sauvage associée aux cultures, mais aussi un important volet de sensibilisation aux bonnes pratiques des scolaires, du grand-public et des agriculteurs. Les opérations de la fiche n° 9 sont axées sur les zones de coteaux et de plaine, les alpages étant pris en compte dans la fiche action n°3.

### **FA10 : Sensibilisation à la forêt et à la gestion forestière :**

Le lancement de cette fiche action est en attente de la définition de la politique forestière en espace naturel sensible du CD74.

### **FA11 : Conservation des zones de quiétude de la faune sauvage :**

Avec un nombre de pratiquants grandissant, les activités de pleine nature hivernales ont un véritable impact sur la faune sauvage montagnarde. En effet, rendues particulièrement vulnérables par les conditions météorologiques hivernales, le dérangement par des sportifs peut avoir des conséquences dramatiques pour les espèces du territoire. Se basant sur une démarche initiée par ASTERS, le CTENS prévoit des actions de sensibilisation, l'identification des zones à enjeux et la création de zones de quiétude servant de refuges à la faune sauvage.

### **FA12 : Restauration des paysages :**

La combinaison des sols de montagne fragiles, d'une pression anthropique grandissante et de conditions météorologiques extrêmes, entraîne une dégradation du paysage. Le CTENS prévoit une participation à la restauration de certains sites comme le Col du Bonhomme ou la plage de dépôt d'Armancette.

### **FA13 : Conciliation des usages et gestion des problématiques de fréquentation – volet aménagement :**

Fort de ses paysages et de son patrimoine naturel exceptionnels, le territoire de la CCPMB attire de nombreux randonneurs. Afin de les accueillir au mieux et de limiter l'impact de la fréquentation sur les milieux montagnards sensibles, le CTENS prévoit des aménagements pour les aires de stationnement des zones de départ et pour les sentiers de plusieurs sites majeurs.

### **FA14 : Conciliation des usages et gestion des problématiques de fréquentation – volet sensibilisation :**

Été comme hiver, la montagne attire les adeptes de sports de nature. De plus en plus nombreux et présents de jour comme de nuit tout au long de l'année, ils ont un impact non négligeable sur la faune, la flore, les milieux et les autres utilisateurs du territoire. Un important travail de sensibilisation des pratiquants et des organisateurs de manifestations sportives est donc mené dans le cadre du CTENS afin de promouvoir les bonnes pratiques.

### **FA15 : Encourager la recherche scientifique, la collecte de données, l'animation d'un centre de ressource et la vulgarisation des connaissances :**

Le Pays du Mont-Blanc est un territoire favorable pour la recherche scientifique, notamment au sein des réserves naturelles de Passy et des Contamines-Montjoie. Plusieurs études sont soutenues par le CTENS comme le suivi des lacs Jovet et Pormenaz dans le cadre du programme Lacs Sentinelles et les suivis du glacier de Tré-la-Tête et de placettes de végétation dans un contexte de changements climatiques.

La vulgarisation et la transmission des connaissances acquises sont également prévues dans le CTENS via des conférences destinées au grand public.

### **FA16 : Sensibilisation transversale :**

La sensibilisation à l'environnement est un point fondamental du CTENS Pays du Mont-Blanc qui vient soutenir une organisation performante déjà en place s'appuyant sur le Réseau de valorisation et de développement des activités environnementales. Le Contrat finance des opérations existantes comme les animations vers les scolaires ou le grand public dans les Réserves, mais permet également de développer de nouveaux thèmes et d'aller vers des publics dits « spécifiques », généralement non sensibilisés comme les personnes âgées ou en situation de handicap.

### **FA17 : Sentiers thématiques / Aménagement d'accueil et de sensibilisation du public :**

Très appréciée par les locaux comme par les touristes, la randonnée est une activité phare du territoire de la CCPMB. Les sentiers sont ainsi des supports importants de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Le CTENS prévoit l'aménagement de plusieurs d'entre eux avec la conception et la mise en place de supports pédagogiques adaptés. Le lien est fait avec les aménagements des aires de stationnement prévus dans la fiche action n°13 pour une meilleure gestion de la fréquentation.

### **FA18 : Accueil du public et gestion de la fréquentation dans un espace patrimonial sensible, facilement accessible : Le Lac Vert :**

Site naturel emblématique du territoire, le Lac Vert attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année. En parallèle du plan de gestion prévu dans la fiche action n°1, le CTENS finance en partie un aménagement du site le rendant plus accessible aux personnes à mobilité réduite et permettant de limiter les impacts induits par une forte fréquentation.

### **FA19 : Requalification des espaces extérieurs de la Maison du Tour du Mont-Blanc :**

Idéalement située à proximité du Tour du Mont-Blanc et aux portes de la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie, la Maison du Tour du Mont-Blanc va être aménagée pour accueillir un public varié et nombreux. Le CTENS prévoit de soutenir la requalification des espaces extérieurs qui serviront de support pédagogique accessible à tous.

### **FA20 : Aménagement de la fréquentation et valorisation de la biodiversité aux Lacs des Ilettes à Sallanches :**

Les lacs des Ilettes à Sallanches constituent un site d'intérêt écologique et pédagogique pour le territoire, grâce aux milieux naturels qui les composent (notamment différents milieux humides et associés) et à sa proximité avec la ville de Sallanches facilitant l'organisation d'animations scolaires et grand public. Le CTENS prévoit, dans un premier temps, de financer une partie des études de définition du projet d'aménagement.

### **FA21 : Organisation d'évènements structurants pour le territoire de la CCPMB :**

Plusieurs évènements majeurs sont prévus sur le territoire de la CCPMB pendant la période de validité du CTENS. Ils sont l'occasion de valoriser les résultats scientifiques et actions réalisées en faveur de la biodiversité auprès du grand public et des scolaires du territoire. Dans un premier temps, le CTENS prévoit une participation aux animations organisées autour des 40 ans des Réserves Naturelles de Passy et des Contamines-Montjoie ainsi qu'à un évènement axé sur les études scientifiques réalisées et leurs résultats.